RAPPORT ACTIVITÉ

Communauté de Communes de Sélestat

2023

RAPPORT ACTIVITÉ 2023

LE MOT DU **PRESIDENT**

Le rapport d'activité répond à une obligation posée par le Code Général des Collectivités mais offre également la possibilité de donner corps aux chiffres du Compte Administratif en retraçant toutes les actions menées par les élus et les services au cours de l'année écoulée. Les deux documents sont ainsi présentés lors de la même réunion de Conseil Communautaire.

L'année 2023 a plus particulièrement été marquée par les travaux d'aménagement du nouveau siège et le déménagement qui s'en est suivi. Ces deux opérations ont grandement occupé la Direction du Patrimoine et de la Transition Energétique (DPTE) tout au long de l'année et se sont concrétisées au mois de décembre par l'emménagement au 15 boulevard Leclerc de tous les services du siège et des chargées de missions PETR qui étaient jusqu'alors hébergées par la Ville de Sélestat à l'Hôtel d'Ebersmunster. Le déménagement a également mobilisé fortement l'équipe de direction qui a repensé l'organisation et le fonctionnement des services dans les nouveaux locaux. Afin de faciliter le déménagement, une action menée avec le Centre de Gestion sur le traitement des Archives est venue compléter le dispositif d'accompagnement à ce changement majeur pour notre organisation.

En matière de mobilité, l'année 2023 est également une année charnière, au cours de laquelle les élus de la Communauté de Communes de Sélestat et des 3 autres communautés de communes membres du PETR Alsace Centrale ont décidé de transférer au PETR la compétence mobilité. A compter du 1er janvier 2025, c'est donc à cet échelon que s'organisera le service de transport en commun.

Enfin, la Communauté de Communes de Sélestat, Territoire engagé Transition Ecologique (CIT'ERGIE) a poursuivi ses efforts, notamment en matière de maîtrise d'énergie. Si notre établissement n'a pas échappé à la hausse du coût du Gaz et de l'Electricité, il faut toutefois souligner la réduction de 12% des consommations de chauffage sur l'hiver 2022/2023. Ces résultats sont le fruit d'une campagne de sensibilisation auprès des usagers des bâtiments intercommunaux et un suivi des contrats d'exploitation.

Les autres actions portées tout au long de l'année 2023 par la Communauté de Communes de Sélestat sont détaillées dans les développements suivants avec notamment, en matière d'organisation de la fonction Finances, la préparation au passage au référentiel M57. Vous trouverez également des développements sur la nouvelle offre de services à la Médiathèque, la mise en service pour la rentrée de septembre 2023 d'une micro-crèche et d'un périscolaire dans la nouvelle construction sur la commune de Baldenheim, ou encore la poursuite de l'engagement de la Communauté de Communes de Sélestat en matière de soutien à l'amélioration de l'habitat.

OLIVIER SOHLER
President

LE CONSEIL **COMMUNAUTAIRE**

M. Olivier SOHLER
PRÉSIDENT
SCHERWILLER

M. Charles ANDREA
1ER VICE-PRÉSIDENT
DIEFFENTHAL

M. Robert ENGEL
VICE-PRESIDENT
SELESTAT

Mme Sylvie HIRTZ
VICE-PRÉSIDENTE
EBERSMUNSTER

M. Patrick BARBIER
VICE-PRÉSIDENT
MUTTERSHOLTZ

M. Patrick DELSART
VICE-PRÉSIDENT
CHATENOIS

Mme Virginie MUHR
VICE-PRÉSIDENTE
BALDENHEIM

M. Jean-Claude SCHLATTER
VICE-PRÉSIDENT
EBERSHEIM

M. Claude SCHALLER
VICE-PRÉSIDENT
SELESTAT

Mme Christine WOLFERSPERGER
VICE-PRÉSIDENTE
KINTZHEIM

M. Philippe WOTLING
VICE-PRÉSIDENT
MUSSIG

M. Stéphane ROMY
VICE-PRÉSIDENT
SELESTAT

M. Patrick KELLER
VICE-PRÉSIDENT
LA VANCELLE

M. Olivier MORIS
VICE-PRÉSIDENT
ORSCHWILLER

M. Denis DIGEL
VICE-PRÉSIDENT
SELESTAT

M. Mathias PETER
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
BALDENHEIM

M. Luc ADONETH
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
CHATENOIS

M. Stéphane SIGRIST
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
CHATENOIS

Mme Christine GILL
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
CHATENOIS

Mme Nadine GUTHAPFEL
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
CHATENOIS

M. Jean LACHMANN
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
CHATENOIS

M. Michel WIRA
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
EBERSHEIM

Mme Evelyne HOCHSCHLITZ
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
EBERSHEIM

M. Christian SCHLEIFER
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
KINTZHEIM

Mme Marie-Antoinette LEGRAND
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
MUSSIG

Mme Elisabeth LESTEVEN
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
MUTTERSHOLTZ

M. Michel RENAUDET
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
MUTTERSHOLTZ

Mme Régine DIETRICH
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SCHERWILLER

M. Philippe SCHEIBLING
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SCHERWILLER

Mme Gwenaelle RUHLMANN
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SCHERWILLER

M. Marcel BAUER
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

M. Jacques MEYER
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

Mme Nadège HORNBECK
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

M. Laurent GEYLLER
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

Mme Geneviève MULLER-STEIN
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

Mme Oriane HUMMEL
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

Mme Cathy OBERLIN-KUGLER
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

M. Eric CAKPO
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

Mme Nadine MUNCH
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

Mme Tania SCHEUER
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

Mme Marion SENGLER
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

M. Philippe DESAINTQUENTIN
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

Mme Frédérique MEYER
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

M. Yvan GIESSLER
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

Mme Sylvie BERINGER KUNTZ
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

Mme Caroline REYS
DÉLÉGUÉE TITULAIRE
SELESTAT

M. Bertrand GAUDIN
DÉLÉGUÉ TITULAIRE
SELESTAT

Mme Anny METZ
DÉLÉGUÉE SUPPLÉANTE
DIEFFENTHAL

M.Gilbert RISCH
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
EBERSMUNSTER

M. Paul HERRBACH
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
LA VANCELLE

M.Vincent ZIMMERMANN
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
ORSCHWILLER

LES COMMISIONS

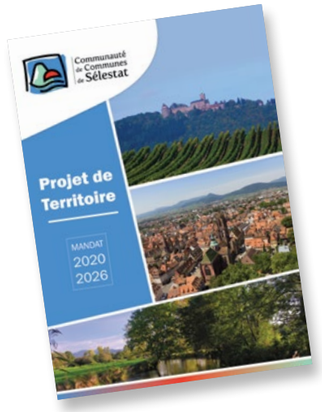

4 Commissions thématiques ont été créées selon les axes stratégiques dégagés par le Projet de Territoire.
Elles se sont réunies à 19 reprises au cours de l'année 2023 :

AXE 1

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGÉTIQUE

Mobilité, patrimoine et TE, grand cycle de l'eau, ordures ménagères…

Mardi 21 février 2023 à 18h00

- Adhésion de la CCS à Territoire d'Energie Alsace pour la gestion du réseau de distribution de l'électricité (en présence du président et du directeur de TEA)
- Présentation du syndicat TeA
- Echanges sur l'opportunité et l'intérêt pour la CCS d'adhérer
- Divers

Mercredi 03 mai 2023 à 18h00

- Présentation du rapport d'activité 2022 du TIS par le délégataire et actualité du réseau
- Point d'avancement sur les études en cours : renouvellement de la DSP transport et voie ferrée Sélestat-Bois l'Abbesse

Mardi 11 juillet 2023 à 18h00

- Présentation du rapport d'activité 2022 du SDEA
- Présentation du rapport d'activité 2022 du SMICTOM

Mardi 05 septembre 2023 à 18h00

- Présentation des scénarii d'offre de transport, en prévision d'une future DSP à l'échelle du PETR Sélestat Alsace centrale
- Présentation des modalités et du calendrier de la procédure de transfert de la compétence mobilité

Jeudi 07 décembre 2023 à 18h30

MAÎTRISE DE L'ENERGIE

- Marchés du gaz et de l'électricité : impact financier sur le budget de la CCS et évolution des consommations de 2021 à 2023.
- Solutions mises en œuvre pour réduire les consommations

TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ECOLOGIQUE

- Point d'avancement dans les labels Climat Air Energie et Economie Circulaire
- Autoconsommation collective

RAPPORT PAGES 8 > 13

AXE 2

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE

Enfance, jeunesse, culture, équipements sportifs…

Mercredi 11 janvier 2023 à 18h30 à la Médiathèque

- Gratuité de l'abonnement
- Prêt de jeux vidéo
- Présentation des projets en cours
- Bilan du Conseiller numérique

Jeudi 11 mai 2023 à 18 heures

- Centralisation des pré-inscriptions petite enfance au guichet unique « parcours enfance »
- convention territoriale globale : rappel des enjeux et point d'étape
- Divers

Jeudi 29 juin 2023 à 18 heures

- Bilan 2022 de l'activité du service jeunesse intercommunal
- Débat relatif aux séjours jeunesse
- Divers

Mercredi 29 novembre 2023 18h00

- Présentation Maison des Familles
- Grille tarifaire périscolaire 2024

RAPPORT PAGES 14 > 25

AXE 3

AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Economie, commerce, tourisme, habitat…

Mardi 24 janvier 2023 à 18h00

- Bilan triennal du PLH de la CC de Sélestat : avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)
- Actions/projets 2023
- Divers

Mardi 23 mai 2023 à 18h00

- Bilan et proposition de modification de la tarification de la taxe de séjour
- Bilan annuel de l'ORT / dans le 1er secteur d'intervention opérationnel : le centre historique de Sélestat
- Projet d'extension à d'autres communes du territoire : état d'avancement

Mardi 19 septembre 2023 à 18h00

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Bilan d'activités 2022 de la gestion du site (VAGO) et de la coordination sociale (ARSEA)
- Bilan financier 2022
- Enjeux et difficultés
- Actualités diverses

LOTISSEMENT DES CHAMPS

- Bilan 2022 de la médiation sociale et locative (ARSEA)
- Point de situation et évolution du site

RAPPORT PAGES 26 > 30

AXE 4

FINANCES, MOYENS GÉNÉRAUX, MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Finances, communication, mutualisation…

Jeudi 12 janvier 2023 à 18h00

- Débat d'orientations budgétaires 2023
- Divers

Jeudi 19 janvier 2023 à 18h00

- Communication : état des lieux et stratégie

Mardi 07 mars 2023 à 18h00

- Budget primitif 2023
- Subventions allouées en 2023
- Vote des taux de fiscalité 2023
- Subvention équilibre budget annexe Transport
- Modification des AP/CP
- Rapport égalité Hommes-Femmes : Bilan 2022
- Divers

Jeudi 1er juin 2023 à 18h00

- Approbation du compte administratif et compte de gestion 2022
- Délibération d'affectation du résultat
- Divers

Mardi 04 juillet 2023 à 18h00

- Budget supplémentaire 2023
- Délibération subvention d'équilibre budget annexe transport
- Modification des AP/CP
- Convention de subventionnement pour le projet global d'Emmaus
- Passage à la M57
- Groupement de commande assurance
- Divers

Jeudi 30 novembre 2023 à 18h00

- Règlement Budgétaire et Financier
- Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57
- DM n°3
- SMICTOM Tarif RIU 2024
- Autorisation des dépenses d'investissement et versement d'avances sur subventions avant le vote du BP 2024
- Divers

RAPPORT PAGES 31 > 39

CCS
PETR

Services mutualisés

Mise à jour – mai 2024

Communauté de Communes de Sélestat

PRÉSIDENT CCS
Olivier SOHLER

Sélestat Alsace Centrale
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PRÉSIDENT PETR
Patrick BARBIER

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directeur Général des Services
Philippe STEEGER

Directeur Général Adjoint des Services
Josiane MARTIN DOLL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Affaires juridiques et générales

Cédric OBRECHT
Carole BONGARTZ
Christelle BRUNSTEIN
Claudine HOEHN

Finances
Sylvain CONTENT
Monia HAMMOU AMAR
Cathy STOTZ
Fabien DAMESTOY

Ressources Humaines
Marie BERGAMETTI
Dominique LORENTZ
Yannick BAUER
Sandrine WOLLENBURGER

Commande Publique
Claire THIEBAULT

S.I.G.
Lara CHABIRAND

Informatique
Hugo BRIOT

Communication et Evènementiel
Matthieu FREY

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DE TERRITOIRE

Directrice : Stéphanie LOTZ

Habitat - Aménagement
Info Energie : Marie DUPONT
SCOT : Laurie HOEHN

Développement Économique Tourisme
Julien MICHAUX

Mobilité
Responsable : Maxime WEIL
Marianne DAVAL

Développement Territorial
Blanca LINZ
Leader : Camille PAIRAULT

PATRIMOINE TRANSITION ENERGETIQUE

Directrice : Marie WOLF

Responsable d'opérations
Maxime SCHALL
Ludovic DUBOIS
Patricia SIGWALT

Équipements sportifs
Hugo BRIOT

Maintenance - Entretien
Laurent CONRAD

COSEC Koch Châtenois
Laetitia DUBEDOUT

Transition énergétique
Florian DOUAIR

ENFANCE JEUNESSE

Directrice : Jessica FRANQUET

Coordination Territoriale
Catherine KERN

Périscolaire Wimpfeling
Directrice : Stéphanie HOLTSCHI
Directrices adjointes : Rachel KRETZ-
Maryline DURIEU

Guichet Unique
Betty SORG
Carole SCHIRLEN

Jeunesse
Responsable : Joël BUSSINGER
Zuleyha GUCUKO
Valentin HUYARD
Matthieu PULICANO
Caroline ROHMER

MÉDIATHÈQUE

Directrice : Carine MARCOT
Directrice adjointe : Myriam HALFF

Secteur Adulte
Responsable : Marie COURRIER

Secteur Jeunesse
Responsable : Josée KIEN

Secteur Musique
Responsable : Nathalie MUHR

Bibliothèques du réseau :

BALDENHEIM
Responsable : Pascale ADRIAN

CHÂTENOIS
Responsable : Denise SCHMITT

EBERSHEIM
Responsable : Muriel THOLOZAN

SCHERWILLER
Responsable : Valérie VIOLLEAU

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACTRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

MOBILITÉ

LES MISSIONS

Organiser le transport en commun dans le cadre du Ressort Territorial, aménager les réseaux cyclables entre les zones agglomérées des communes membres et promouvoir les mobilités douces.

LES CHIFFRES-CLÉS

+14%

La hausse de la fréquentation du réseau du TIS s'est confirmée en 2023 avec 453 131 voyages, soit une hausse de 14% par rapport à l'année 2022 et les 396 864 voyages enregistrés. La tendance à la hausse se poursuit donc depuis la fin de la crise sanitaire, portée par le poids des deux lignes principales, A et B, mais aussi par le beau succès de la ligne C, lancée en septembre 2022, et qui a accueilli 24 000 passagers en 2023.

+197 028 €

C'est le montant du versement mobilité perçu en 2023.

25 000 €

C'est le montant de l'enveloppe globale affectée à la Prime Vélo. 290 dossiers ont ainsi été instruits durant cette année 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

PISTES CYCLABLES

◆ Réalisation du second tronçon de la piste cyclable entre Sélestat et Châtenois. Piste en site propre sur un linéaire total (3 tronçons) de 1 250 mètres pour un montant total de travaux de 427 000€ TTC, dont 247 000 € TTC à la charge de la CCS (hors révisions). Subventionnement prévisionnel pour la part CCS à hauteur de 60%. En 2023, les travaux ont porté sur l'aménagement complet du second tronçon entre le passage souterrain sous la RD424 et le pont sur l'A35. Ces travaux sont réalisés en groupement de commande avec la commune de Châtenois.

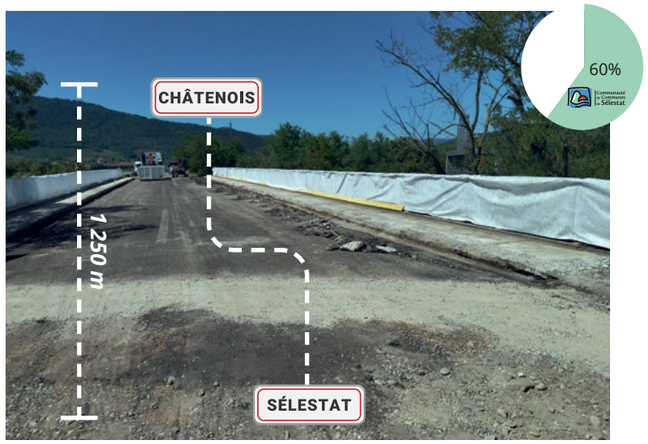

◆ La réalisation des tronçons Dieffenthal - Kientzville, Sélestat – PAEI du Giessen et Muttersholtz – Hilsenheim, programmée en 2023, a été reportée au premier semestre 2024 en raison des conventionnements à mettre en place et d'études environnementales complémentaires.

RÉSEAU DU TIS TRANSPORT INTERCOMMUNAL DE SÉLESTAT

◆ Le 15 mai, le Conseil Communautaire a voté la prolongation d'une année supplémentaire du contrat de délégation de service public du TIS, jusqu'au 31 décembre 2024. Celle-ci a permis d'engager une réflexion approfondie sur le niveau le plus approprié d'exercice de la compétence mobilité, que le Plan Global de Déplacements a identifié au niveau du PETR Sélestat Alsace centrale.

◆ Ainsi, au cours de cette année 2023, une vaste étude, menée à la fois par le PETR et par la Communauté de Communes de Sélestat, a permis d'élaborer un projet de réseau de transport en commun fiable, régulier et accessible pour toutes et tous, à l'échelle des quatre communautés de communes d'Alsace centrale. A l'issue de cette phase, sur la base de scénarios techniques et financiers, les élus de chaque EPCI ont pu se prononcer sur un transfert de la compétence mobilité vers le PETR.

◆ Le 6 novembre, le Conseil Communautaire a ainsi validé ce transfert, suivi par les trois autres communautés de communes, puis par le comité syndical du PETR. Au 1er janvier 2025, c'est donc le PETR Sélestat Alsace centrale qui deviendra autorité organisatrice de la mobilité (AOM) et qui portera un nouveau réseau de transport de voyageurs, à l'échelle de son territoire. Un profond changement qui amènera une amélioration du service à l'usager, grâce à une offre plus complète, plus lisible et mieux organisée

.

PRIM' Vélo

◆ Pour la deuxième année, la Communauté de Communes de Sélestat a mis en place un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo. Cette prime vélo, d'un montant unique de 75 €, a à nouveau connu un beau succès avec 290 demandes traitées, d'avril à décembre. Cette aide concerne aussi bien les vélos dits musculaires (57% des dossiers) que les vélos à assistance électrique (43%), et participe donc au développement de la pratique cycliste sur le territoire.

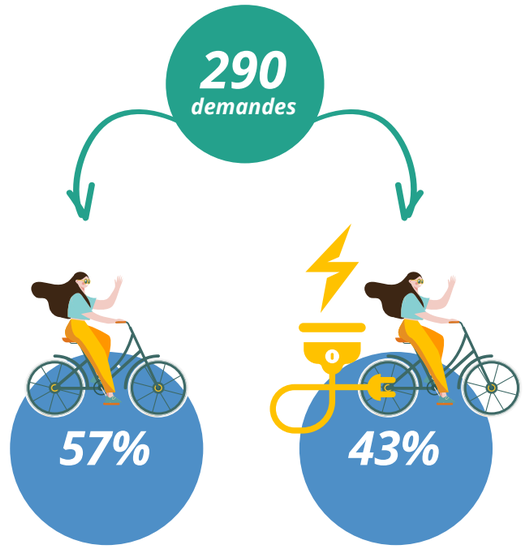

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACTRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

PATRIMOINE, RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET PROMOTION DE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES MISSIONS

La Communauté de Communes de Sélestat assure, en tant que propriétaire ou locataire la construction, la gestion et la maintenance des bâtiments. A ce titre, elle est engagée dans de nombreuses démarches dans le domaine de la transition énergétique (PCAET, CIt'ERgie...)

LES CHIFFRES-CLÉS

15 bâtiments en pleine propriété.

36 bâtiments occupés par les services ou services délégués.

62 sites (bâtiments et terrains) en propriété, gestion ou mis à disposition.

216 demandes d'interventions techniques.

3 commissions de sécurité avec pour chacune un avis favorable (Maison de la Nature, Cosec KOCH et Maison de l'Enfance).

2 autorisations d'ouvertures d'ERP (Baldenheim et le nouveau siège).

1 504 k€ de dépenses de fonctionnement.

3 522 k€ de dépenses d'investissement.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

RÉGIE ET MAINTENANCE

◆ Remplacement de luminaires obsolètes pas des LEDs à la Médiathèque et à l'ancien siège,

◆ ADAP :
o Réalisation de travaux dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé de la collectivité. Près de 11 k€ de travaux ont été menés pour lever des réserves.
o Etat d'avancement fin 2023 :

Maison de la nature	10 points restant à traiter sur 39	Finalisation 2024
Cosec Koch	Totalité des 17 points traités	Attestation d'achèvement d'ADAP obtenue et déposée à la DDT
Médiathèque	1 points restant à traiter sur 17	Finalisation 2024
CSI	5 points restant à traiter sur 54	Finalisation 2024
Farandole	7 points restant à traiter sur 39	Finalisation 2024
Ancien Siège CCS	Non concerné du fait du déménagement	Courrier spécifique à préparer en 2024
Foyer St Charles	Non concerné car bâtiment n'accueillant plus de public	Courrier spécifique à préparer en 2024

o Renouvellement et poursuite de la globalisation des contrats de maintenance (ascenseurs, sécurité incendie),
o Déploiement de poubelles de tri adaptées aux consignes du SMICTOM dans les périscolaires et au CSI.

PLAN D'ENTRETIEN

◆ Remplacements de luminaires obsolètes par des LEDs au Centre Sportif Intercommunal (CSI),

◆ Une étude pour moderniser 2 ascenseurs a été réalisée (Médiathèque + Farandole),

◆ Reprise des robinetteries et de leurs fixations au périscolaires d'Ebersheim,

◆ Amélioration de l'accessibilité à 3 fenêtres au Périscolaire de Wimpfeling,

◆ Etude aéraulique et consultation d'entreprises pour le remplacement de la centrale de traitement d'air de la crèche « Farandole ».

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

◆ Le suivi des fluides, socle de toute stratégie de maîtrise de l'énergie, se poursuit sur la base de la facturation réelle mensuelle grâce aux compteurs d'énergie communicants (Gazpar et Linky). Ce travail n'est pas possible pour l'eau car la facturation est semestrielle avec une seule facture sur relève réelle.

◆ Une commission Transition écologique et énergétique a été organisée le 7 décembre 2023 pour présenter l'évolution des dépenses et des consommations de fluides. Si la tendance des consommations d'énergie est plutôt à la baisse entre 2021 et 2023, les dépenses, elles ont considérablement augmenté pour cause d'une forte hausse du prix de l'énergie. Cependant, grâce aux efforts de sensibilisation menés auprès des usagers du patrimoine intercommunal (exploitants, directeurs des périscolaires et des crèches, agents...) et au suivi minutieux du contrat d'exploitation, la CCS a réussi à réduire ses consommations de chauffage de 12% entre les hivers 2021/2022 et 2022/2023.

◆ Suite à la réfection de la toiture de la Maison de la Nature à l'été 2022 pour traiter l'étanchéité, les panneaux solaires thermiques ont été déposés. Une étude du potentiel solaire photovoltaïque et thermique a été lancée et rendue à la direction du patrimoine en fin d'année. Celle-ci sera présentée aux élus en 2024 pour savoir quels travaux la CCS souhaite engager.

◆ Le confort thermique de la Médiathèque de Sélestat et l'homogénéité des températures ne sont pas optimaux malgré le remplacement de la centrale de traitement d'air en 2020. La direction du patrimoine a donc commandité une étude portant sur le fonctionnement des réseaux aérauliques. Les conclusions de celle-ci mettent en évidence un certain nombre de disfonctionnements à corriger et propose des travaux d'amélioration.

◆ La Maison de l'Enfance a vu sa gestion technique du bâtiment (GTB) modernisée pour permettre le contrôle à distance et en temps réel des équipements de génie climatique. Ce nouvel outil devrait engendrer des économies d'énergie sur l'un des sites majeurs du patrimoine intercommunal.

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE

◆ Après finalisation des études techniques et des demandes d'autorisations réglementaires, les travaux d'aménagement se sont déroulés à l'été et à l'automne 2023.

◆ La revente de l'ancien siège rue Louis Lang et l'emménagement dans les nouveaux locaux ont été réalisés en fin d'année 2023,

◆ Ce projet a nécessité une réflexion sur différentes thématiques et notamment le fonctionnement global de la collectivité, l'accueil des usagers et partenaires, l'informatique, le mobilier, la signalétique,

◆ Par ailleurs, en amont du déménagement, des versements importants ont été réalisés aux archives (65 ml), puis celles-ci ont été triées et éliminées (116 ml soit 4,3 tonnes) grâce à la prestation du Centre de Gestion du Bas-Rhin (pour un montant de 35 000 €). Un inventaire exhaustif des archives a également été créé dans ce cadre.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACTRICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Engagée dans Cit'ergie depuis 2018 puis dans Territoire Engagé Transition Ecologique depuis janvier 2022, la CCS a mené une réflexion pour améliorer sa stratégie. L'objectif est de mieux valoriser les actions qu'elle mène déjà (mobilité, habitat, patrimoine...) et d'utiliser les référentiels comme des outils d'aide à la décision.

◆ La CCS a désigné son chargé de mission économie pour piloter le label Economie Circulaire ce qui a permis au printemps de valider une première étape, celle de l'état des lieux.

◆ En 2023, les ateliers autour de la Transition Ecologique et Energétique qui avaient démarrés en octobre 2022 au périscolaire de Wimpfeling ont été poursuivis. Ils ont abouti à la mise en œuvre de plusieurs actions. Parmi elles : le projet « Grandir Dehors » soutenu par l'ARIENA et l'aménagement d'un jardin potager, la sensibilisation des enfants à la préservation des ressources en eau et à la sobriété énergétique au travers de jeux et d'écogestes ainsi que des actions portant sur la qualité des repas et le gaspillage alimentaire.

COHÉSION INTER-TERRITOIRE

Depuis 2023, les trois autres Communautés de Communes du PETR sont engagées à leur tour dans la démarche territoire engagé transition écologique. Un rapprochement a été fait entre les quatre chargés de missions qui mettent en communs les actions qu'ils mènent sur leurs territoires respectifs.

◆ Le 17 octobre, la Communauté de Communes de Sélestat a accueilli dans ses locaux la réunion trimestrielle du Réseau Climat Air Energie créé et animé par l'ADEME. Plusieurs sujets ont été présentés par des experts lors de cette journée qui portait sur la préservation des puits de carbone. Outre ces présentations, les temps d'échanges informels ont été l'occasion de créer du lien avec les autres territoires alsaciens.

GESTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

◆ Nombre de véhicules : **7**

◆ Nombre de kms parcourus en 2023 :
33 045 kms

◆ Coût total de la flotte en fonctionnement :
7 752,25 € (hors assurances)

◆ Acquisition en 2023 d'un fourgon RENAULT MASTER destiné à la régie pour un montant de
22 158,96 € HT

RÉSEAU ÉLECTRIQUE (ENEDIS)

LES MISSIONS

Un nouveau contrat de concession a été signé en 2021 avec ENEDIS et EDF, pour une durée de 30 ans. Il fixe l'ensemble des conditions de gestion de ce réseau électrique, propriété de la Communauté de Communes de Sélestat et notamment le niveau de qualité de la desserte, les montants de redevances et les conditions d'intégration des ouvrages dans l'environnement (article 8).

LES CHIFFRES-CLÉS

La première redevance du nouveau contrat de concession s'élève à :

33 110 €

La première indemnité du nouveau contrat de concession s'élève à :

76 394 €

Soit un total de :

109 504 €

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ Les projets d'enfouissement des réseaux (article 8) de Kintzheim et Sélestat ont pu être réalisés pour un financement total d'ENEDIS de 60 000 €.

◆ La Communauté de Communes de Sélestat a fait le choix d'adhérer à Territoires d'Energies Alsace, syndicat d'électricité, au 1er janvier 2024. L'année 2023 a donc été la dernière en gestion directe du réseau avec ENEDIS.

Le détail des éléments liés à cette concession font l'objet d'un rapport et d'une présentation spécifique.

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES HABITANTS

LA MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT

Le réseau de lecture publique intercommunal est constitué de 5 structures : 4 bibliothèques de proximité situées à Baldenheim, Châtenois, Ebersheim et Scherwiller et la médiathèque tête de réseau de Sélestat

Ce réseau partage un même catalogue informatisé et est géré par une équipe de professionnels, aidés dans les bibliothèques de proximité par des bénévoles. Une seule et même carte d'usager permet d'emprunter des documents dans l'ensemble des 5 sites.

LES MISSIONS

◆ ***Contribuer*** *aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population.*

◆ ***Assurer*** *un accès et la libre consultation sur place des documents libres, ouverts à tous et gratuits ; le droit au prêt à domicile est payant et consenti aux abonnés à jour de leur cotisation.*

◆ ***Mettre à disposition*** *des fonds de loisir culturel, de documentation et de recherche, qu'ils soient imprimés, sonores, vidéo, numérisés ou en ligne.*

◆ ***Aider et initier*** *à la recherche d'informations et à l'utilisation des outils numériques (assistance auprès des usagers dans leurs recherches…).*

◆ ***Assurer*** *le prêt de documents (livres, revues et journaux, DVD, CD, partitions…)*

◆ ***Promouvoir*** *les fonds qu'elle propose, à travers notamment une politique d'animation culturelle (conférences, expositions, rencontres, accueils de classes, séances d'heure du conte…)*

◆ *De façon générale, la Médiathèque veille à* ***favoriser l'accès de tous à tous les médias****, et notamment aux nouveaux médias d'information et de communication.*

LES CHIFFRES-CLÉS

98 720 visiteurs
(en hausse de 17% (83 528 entrées à Sélestat, 15 192 dans les bibliothèques de proximité).

+17%

5 134 inscrits actifs
(en hausse de 8,4%) totalisant 381 445 prêts.

+8,4%

978 abonnés inscrits à une offre numérique.

119 647
documents proposés aux usagers dont 6 595 nouveautés.

255 accueils de classes, 1 981 élèves accueillis.

224 animations suivies par 3 572 personnes.

505 rendez-vous assurés par le Conseiller numérique à Sélestat ou sur le territoire

5 287 sessions de connexion à l'EPN
(dont 23 % d'utilisateurs sans carte lecteur).

8 767 impressions.

2 295 €
c'est le montant global de l'enveloppe versée aux 4 associations des amis des bibliothèques du territoire (Baldenheim, Châtenois, Ebersheim et Scherwiller).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

Soucieux de répondre aux évolutions de la société et aux besoins des habitants du territoire, le réseau améliore constamment ses services et son accueil.

LES NOUVEAUX SERVICES MIS EN PLACE CETTE ANNÉE

◆ Une offre numérique de Vidéo à la demande (VOD) accessible depuis le site internet.

◆ Le prêt de jeux vidéo.

◆ Création d'un fonds spécifique « Facile à lire » (FAL) destiné entre autres aux publics qui ne maîtrisent pas le français.

◆ Abandon des frais de retard et extension du demi-tarif pour les + de 65 ans, les intermittents du spectacle et les demandeurs d'emploi non-inscrits à France Travail.

DES RÉAMÉNAGEMENTS

◆ Une cafète modernisée à Sélestat.

◆ Des collections BD valorisées à Châtenois avec l'acquisition de nouveaux bacs permettant une présentation de face.

◆ Un espace jeux plébiscité à Sélestat qui s'étoffe avec la mise à disposition d'un nouvel écran et des consoles supplémentaires pour les joueurs.

DES TEMPS FORTS

◆ 2023 a également été marqué par des temps forts avec la participation de la Médiathèque de Sélestat à la 1ère édition du festival Pluriel, les 40 ans de la bibliothèque d'Ebersheim, la participation de la bibliothèque de Scherwiller à « Narrat(i)on », le 1er festival de lecture théâtralisée organisée par le Théâtre du Vieux Rempart.

◆ Le « groupe ado » a été à l'initiative de 2 beaux événements, un blind test en mars et une soirée « Loups garous » cet automne.

◆ Enfin, de nombreux partenariats ont été menés avec le Jardin des Sciences, le GEM, l'AGF, le foyer Notre Dame…

ET EN INTERNE…

◆ La participation des équipes au Plan Climat Air Energie et le départ à la retraite de la Directrice, Elisabeth Pflieger, remplacée en automne par Carine Marcot.

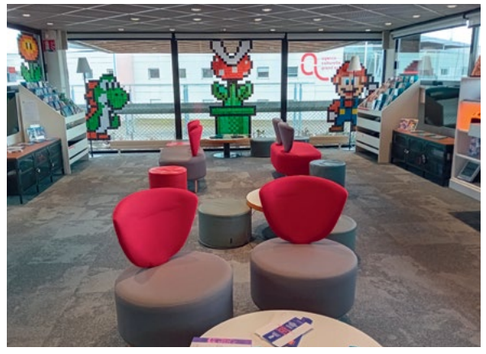

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES HABITANTS

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

LES MISSIONS

La Communauté de Communes de Sélestat propose des solutions de garde collective pour la petite enfance et une offre d'accueil individuel via un Relais d'Assistants Maternels (RPE). La compétence est exercée par délégation à People & baby depuis le 01/01/2023. Elle propose également aux enfants scolarisés un accueil péri et extrascolaire sur 11 sites et une offre de service Jeunesse.

PETITE ENFANCE

LES CHIFFRES-CLÉS

338 places en accueil collectif dont 188 financées par la CCS (2 multi-accueils, 1 crèche d'entreprise, 12 micro-crèches). 3 places sont réservées pour un dispositif d'accompagnement renforcé à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).

71 personnes (68,78 ETPP) sont nécessaires au bon fonctionnement des 4 accueils collectifs organisés par la CCS.

168 assistants maternels actifs pour 600 places théoriques dont 12 places en Maison d'assistants maternels.

Le budget annuel alloué au fonctionnement des 4 structures collectives déléguées est de l'ordre de :

780 000 €

20 000 €

c'est le montant de la subvention versée à la micro-crèche sociale « les premiers pas » portée par l'association ARSEA.

TAUX D'OCCUPATION DES 4 ACCUEILS COLLECTIFS ORGANISÉS PAR LA CCS

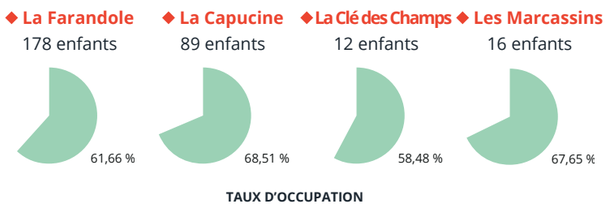

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ La construction du périscolaire et de la micro-crèche de Baldenheim-Mussig a été réceptionnée au mois de juillet 2023. Les emménagements ont été réalisés en août 2023 pour une mise en service deuxième quinzaine du mois d'août pour la micro-crèche et au mois de septembre pour le périscolaire. Le montant total des travaux s'élève à 2,7 M€ TTC pour un bâtiment de 750m². Le montant d'opération s'élevant à 3,1 M€ TTC. Le subventionnement prévisionnel obtenu s'élevant à 47% du cout d'opération hors FCTVA. Les travaux de plantations n'ayant pas pu être réalisés fin 2023 en raison des conditions météo, elles seront réalisées en 2024.

◆ Dans le prolongement du travail réalisé autour de la dynamisation du métier d'assistant maternel, la CCS a participé activement à l'élaboration du nouveau projet du Relais Petite Enfance. Ce nouveau projet, validé par la CAF prévoit une plus grande itinérance des activités du RPE sur le territoire intercommunal, repense la relation directe avec le public cible (assistants maternels et familles) et anticipe le déménagement du local du RPE de Sélestat dans le nouveau siège de la CCS.

◆ Après 5 années de partenariat avec la Fédération Léo Lagrange, la remise en concurrence a conduit la Communauté de Communes de Sélestat à confier la nouvelle DSP à la société People & Baby à compter du 1er janvier 2023. La CCS a été auprès de son nouveau délégataire pour accompagner les changements vis-à-vis des professionnels comme des familles. Après un début d'année chahuté par des mouvements d'équipe importants, de nouveaux recrutements ont été réalisés et stabilisés à compter de l'été dans les différentes structures permettant le déploiement progressif des outils pédagogiques de People & Baby à compter de la rentrée de septembre 2023.

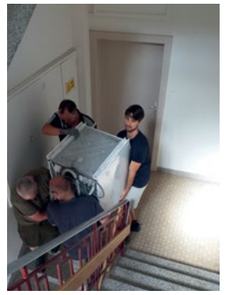

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES HABITANTS

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

LES CHIFFRES-CLÉS

4,11 M€
c'est le budget prévisionnel annuel nécessaire à la gestion des 11 structures périscolaires et extrascolaires.

1 688 enfants inscrits en accueil périscolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

1 033 enfants accueillis en moyenne sur le temps méridien dont 326 de moins de 6 ans et 615 le soir dont 226 de moins de 6 ans.

188 416
repas servis lors des 240 jours de service (mercredis et vacances compris).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

L'analyse des besoins pour la rentrée de septembre 2023 a conduit à des ajustements d'organisation sur certains sites :

◆ Baldenheim / Mussig
Détermination d'une nouvelle capacité d'accueil sur le nouveau site avec création de places le midi (+ 22 places) et le soir (+ 8 places).

◆ Châtenois
Pour faire face à une nouvelle pression des besoins des familles, augmentation de la capacité d'accueil de l'annexe de l'Espace des Tisserands sur le temps méridien (+ 10 places) et modification de la répartition de la capacité d'accueil -6 / +6 de la Maison de l'Enfance..

◆ Ebersheim / Ebersmunster
Les besoins exprimés par les familles sont en légère diminution le soir. Dans un souci de rationalisation, la capacité d'accueil du site a été diminuée sur ce temps d'accueil permettant la fermeture de l'annexe (- 10 places).

◆ Muttersholtz
Les besoins exprimés par les familles sont en légère diminution le soir. Dans un souci de rationalisation, la capacité d'accueil du site a été diminuée sur ce temps d'accueil permettant la fermeture de l'annexe (- 10 places).

◆ Sélestat INSPE
Afin de satisfaire les besoins exprimés pour l'accueil des mercredis, des propositions d'accueil sur d'autres sites que le site d'accueil habituel ont été faites aux familles pour équilibrer l'offre sur le territoire et la capacité d'accueil du site de Sélestat INSPE a été augmentée de 10 places.

10 des 11 sites péri et extrascolaires de la CCS relèvent à ce jour d'une gestion externalisée sous la forme d'un marché de prestation de service. Le précédent marché a pris fin au 31 août 2023. Une nouvelle consultation a ainsi été lancée au premier semestre 2023 pour une attribution à l'été 2023 aux mêmes prestataires.

L'ANIMATION JEUNES INTERCOMMUNALE

LE CLAS
CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

PROJET 2022-2023 :

PROJET CULTUREL AUTOUR DES ÉMOTIONS

Le CLAS intervient dans les écoles élémentaires de Sélestat. Dans le contexte actuel anxiogène, il apparait indispensable d'aider les élèves à identifier, accueillir, canaliser leurs émotions et à développer leur intelligence émotionnelle. Différents ateliers et temps forts ont abouti à la réalisation d'une exposition. Les 72 enfants inscrits au dispositif ont participé activement à l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année scolaire.

LES ANIMATIONS VACANCES

◆ En 2023, le service jeunesse intercommunal a proposé 4084 places d'animation lors des vacances scolaires aux jeunes (6-17 ans) du territoire. Le taux de participation moyen s'élève à 81 %.

COMMUNES	Vacances Hiver	Vacances printemps	Vacances été	Vacances Automne	TOTAL
CCS			245	149	
Hors CCS			10	4	

◆ En plus de ces animations, le service jeunesse intercommunal a proposé à l'hiver 2023 un séjour ski bénéficiant à 25 jeunes du territoire. Ce séjour est la concrétisation d'un projet réalisé avec les jeunes qui a débuté en novembre 2022 en les invitant à s'impliquer, à participer, à échanger et partager sur toutes les étapes du projet.

◆ Les animations vacances 2023 ont été marquées par une révision profonde des modalités d'inscription à compter des vacances d'automne. A l'appui du changement de logiciel par le service jeunesse intercommunal au profit du logiciel commun aux activités péri et extrascolaires, et dans un souci d'harmonisation des procédures, de recherche d'équité et d'amélioration de la qualité du service rendu, la participation aux activités jeunesse se font dorénavant en 2 temps :

- o Une inscription auprès du guichet unique « parcours enfance » qui permet d'identifier les familles dans leur globalité et leurs besoins. Cette inscription, comme pour les activités péri et extrascolaires vaut pour l'année scolaire.
- o Une réservation aux activités jeunesse proposées via un tirage au sort.

PERMANENCES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Lors de ces interventions qui ont lieu une fois par quinzaine, le SJI accompagne les élèves volontaires dans l'organisation et l'animation de projets tels que :

- Bal de fin d'année au collège Beatus Rhénanus de Sélestat et au collège de Châtenois,
- Enquête sur les comportements des jeunes face aux réseaux sociaux en partenariat avec le collège Beatus Rhénanus,
- Sortie à Europa park pour les élèves du collège du Bernstein à Dambach-la-Ville,
- Projet « école autrement » au collège Beatus Rhénanus de Sélestat sur le thème du harcèlement scolaire et le harcèlement sur les réseaux sociaux,
- Projet culturel avec concours de dessin et photographie au collège Mentel de Sélestat.

Depuis la rentrée scolaire 2023, le service jeunesse intercommunal intervient au sein du lycée Schweisguth de Sélestat.

LOCAUX JEUNES ET PERMANENCES DANS LES COMMUNES

Le projet de territoire a mis en lumière le besoin d'une présence dans les communes du service jeunesse intercommunal afin d'élargir le public touché et faire émerger de nouveaux projets. Ainsi, le service jeunesse propose des rencontres tous les 15 jours aux jeunes de Baldenheim, Châtenois, Mussig, Muttersholtz et Orschwiller dans des locaux mis à disposition pour les communes. Plusieurs projets ont émergé de ces temps de permanence :

- Journée parisienne avec les jeunes castinétains.
- 3 cinémas en plein air organisés à Baldenheim, Châtenois et Orschwiller avec le soutien des communes et des associations locales. Plus de 700 personnes ont été accueillies lors de ces évènements.
- Des temps d'échanges riches et variés autour d'une crêpe party ou une raclette.

La présence dans les communes c'est également l'activité « Futsall » tous les lundis soir au COSEC de Sélestat avec 15 à 25 jeunes par soir mais aussi les activités des mercredis pour les 6-11 ans proposées à Ebersheim et au local jeunes de Sélestat.

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES HABITANTS

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'ENFANCE-JEUNESSE EN TRANSVERSAL

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ La CCS a intégré en 2022 le groupe de travail « modes de garde et accompagnement des familles » du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE – porté conjointement par la CAF) dont l'objectif est de définir une stratégie de parcours articulée autour du retour à l'emploi ou à l'activité pour les personnes les plus éloignées du marché du travail, avec une action coordonnée pour chaque besoin. Les freins et difficultés rencontrés par ces publics mettent en exergue l'intérêt du renforcement du Guichet Unique « Parcours – enfance » pour améliorer l'accompagnement des familles dans les différentes démarches liées au mode d'accueil. Les activités de ce groupe de travail se sont poursuivies tout au long de l'année 2023.

◆ Dans un souci d'harmonisation des procédures, de visibilité de l'action intercommunale et de meilleure identification des familles usagers des services de la Direction enfance-jeunesse, les procédures d'inscription aux différents services ont été retravaillés. Ainsi, dorénavant :

- o Les pré-inscriptions petite-enfance, dans les structures gérées par le délégataire intercommunal, sont centralisées au sein du guichet unique « parcours-enfance », les critères d'attribution des places ont été revues et le rythme des attributions accélérées.
- o Les pré-inscriptions péri et extrascolaires sont centralisées auprès du guichet unique « parcours enfance » depuis la rentrée scolaire 2020-2021. Des correctifs sont apportés tous les ans dans une démarche partenariale avec nos gestionnaires.
- o Les inscriptions aux activités jeunesse passent, depuis la rentrée scolaire 2023, par une inscription préalable de la famille auprès du guichet unique « parcours enfance » (voir page 19).

◆ Le renforcement du guichet unique « parcours enfance » et la perspective du déménagement du siège de la CCS avec un nouvel espace offert aux usagers de la Direction enfance-jeunesse a conduit cette dernière à repenser son activité et sa manière de travailler en vue d'une labellisation du pôle enfance-jeunesse en Maison des familles. Accompagné par la CAF pour l'élaboration de ce projet, l'ensemble de la Direction enfance-jeunesse a été mobilisé pour créer un projet transversal, améliorant l'accueil des familles usagers et l'offre de service proposée tout en favorisant une culture de travail commune.

◆ La Communauté de Communes de Sélestat a renforcé ses partenariats en subventionnant notamment les actions de la Mission Locale (35 571 €), de l'association Zone 51 (12 000 €), de l'Association Générale des Familles (AGF 6 000 €), du Centre d'Initiation aux Droits de l'Homme (CIDH 2 000 €), de l'association ALT67 pour le déploiement d'un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes sur le territoire intercommunal (11 890 €) ou encore en versant une participation aux Foyers socio-éducatifs et coopératives scolaires des collèges de Sélestat, Châtenois, Dambach-la Ville et Marckolsheim pour un total 2 600 €.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LES MISSIONS

Aménager, gérer et entretenir les équipements sportifs d'intérêt communautaire sur le territoire : Centre Sportif Intercommunal (CSI), COSEC Dr Frédéric KOCH à Châtenois, terrain synthétique de Scherwiller et plateaux sportifs extérieurs.

LES CHIFFRES-CLÉS

20 000 €

c'est le montant de la subvention annuelle versée au club de Handball de Sélestat.

FONCTIONNEMENT COURANT 2023

Les dépenses réalisées et les recettes encaissées sont les suivantes :

	Dépenses	Recettes
Centre Sportif Intercommunal	583 799,85 €	164 001,62 €
COSEC KOCH	88 600,51 €	9 627 €
Terrain synthétique	6 612,95 €	4 118,00 €

Les 2 salles de sports sont utilisées par les associations sportives du territoire et les établissements scolaires :

	Scolaires	Associations
Centre Sportif Intercommunal*	5329 h	6535h
COSEC KOCH	874 h	614 h

* Chiffres fourni par le service des Sports de la Ville, gestionnaire du CSI

Concernant le terrain synthétique, l'US Scherwiller (USS) est le club résident. L'USS utilise le terrain tout au long de l'année, les autres clubs de football du territoire ont pu en bénéficier pendant la trêve hivernale à raison d'une quarantaine d'utilisations.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ Reprises de la charpente du Cosec Griesmar : à l'été 2022, un diagnostic structurel a été mené sur la charpente du Cosec Griesmar suite à des constats visuels préalables et les conclusions ont été sans appel : la structure avait vieilli et de nombreuses délaminations engendraient un risque pour le bâtiment dans des situations particulières (neige, etc). De ce fait, les études ont été engagées dès l'automne 2022, en partenariat avec la Ville de Sélestat, pour aboutir à une opération « coup de poing » au courant de l'été 2023, où il a fallu fermer le gymnase aux usagers durant 2 mois. Le cout global du projet s'élève à environ 211 0000 € TTC.

◆ CSI

- o achat de materiel sportif pour 6558,30 € TTC (dalles de protection pour la salle de musculation, matériel de badminton, 2 tables de tennis de table)
- o Les tests réglementaires ont été réalisés sur tous les équipements sportifs du patrimoine (buts de foot, basket, hand) pour 4 497,60 € TTC (62 tests).

EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE : UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES HABITANTS

AUTRES SERVICES À LA POPULATION

SDIS
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

LES MISSIONS

Depuis 2001, date du transfert, la Communauté de Communes consacre une part importante de son budget de fonctionnement pour assurer le financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, devenu le Service d'Incendie et de secours, en prenant à sa charge les contributions dues par les communes.

Communes CC de Sélestat	Contribution 2023
Baldenheim	25 910,77 €
Châtenois	93 970,72 €
Dieffenthal	5 378,76 €
Ebersheim	48 290,45 €
Ebersmunster	11 606,97 €
Kintzheim	41 494,80 €
La Vancelle	9 669,69 €
Mussig	25 601,21 €
Muttersholtz	46 399,96 €
Orschwiller	13 702,18 €
Scherwiller	70 527,19 €
Sélestat	592 412,99 €
TOTAL	**984 965,69 €**

Montant de l'allocation vétérance 2023 :

50 467,65 €

VIDÉOCOMMUNICATION
(SFR) ET FIBRE (XP FIBRE)

La Communauté de Communes de Sélestat (CCS) a conclu le 10 février 1997, avec la société Estvideo Communication, une convention d'établissement et d'exploitation du réseau de communication audiovisuelle par câble. Elle est d'une durée de 30 ans à compter de la date de l'ouverture commerciale du réseau, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

EstVidéo Communication a changé de nom en 2009 pour devenir Numéricable et en 2014, ce dernier a fusionné avec le groupe SFR. C'est sous ce dernier nom que le groupe intervient actuellement auprès de la CCS.

L'Objectif de ce réseau était de permettre l'accès au Haut Débit (HD) à l'ensemble des citoyens du territoire.

Le détail des éléments liés à cette concession fait l'objet d'un rapport et d'une présentation spécifique.

Le déploiement du Très Haut Débit (THD) sur le territoire par XP Fibre est achevé et engendre une baisse continue et prévisible des abonnés au câble. Une réunion de passation des informations et des processus (raccordements, dégradations, etc.) liés à la fibre THD a été organisée à l'attention des communes du territoire en juin 2023.

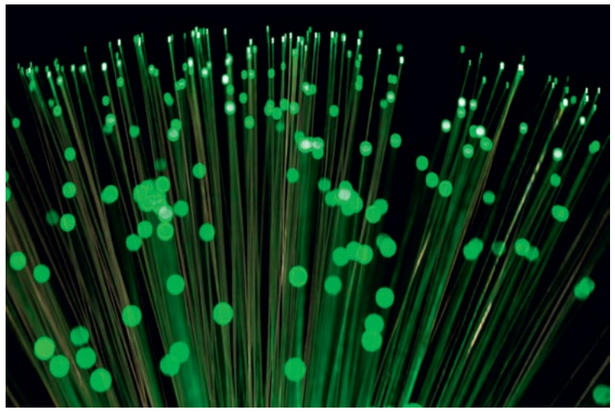

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLEINEMENT RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES MISSIONS

Créer, aménager et suivre le développement des zones d'activités. Promouvoir économiquement le territoire.

LES CHIFFRES-CLÉS

2 zones d'activités économiques en gestion et commercialisation : Parc d'Activités Economique Intercommunal (PAEI) du Giessen à Scherwiller et la Zone d'Activités Economique du Breitel 2 à Mussig.

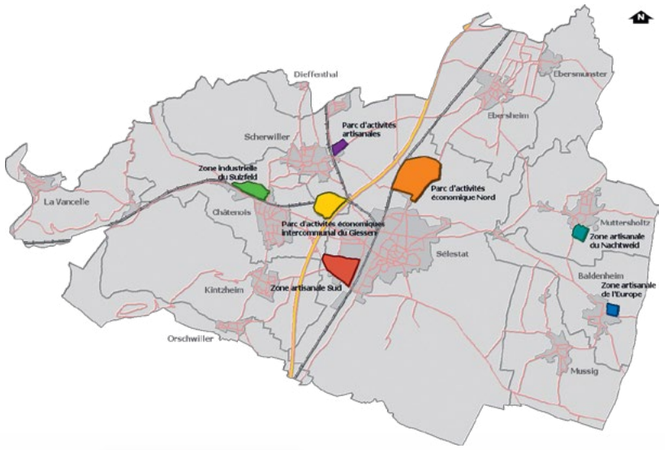

4 500 € c'est le montant de la subvention annuelle versée à la plate-forme Alsace Centrale Initiative (ACI) pour accompagner les porteurs de projets et aider à leur installation sur le territoire de la Communauté de Communes de Sélestat.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

- 3 lots vendus sur la Parc D'activités Economique Intercommunal du Giessen

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLEINEMENT RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

LES MISSIONS

Mettre en œuvre la feuille de route Commerces et Attractivité des centres-bourgs dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de Sélestat.

LES CHIFFRES-CLÉS

60%
de taux de réalisation du programme ORT.

24 commerçants participants au label Qualité Accueil.

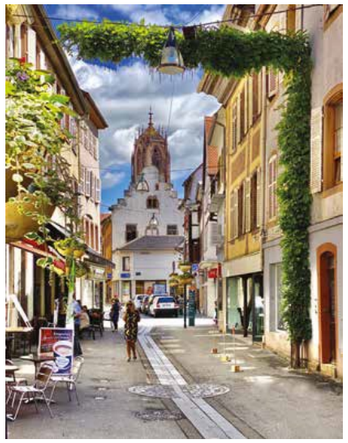

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023 :

◆ OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE – ORT

Le bilan de l'ORT a été présenté en Conseil Communautaire le 5 juin 2023 : le taux de réalisation du programme était de 60%.

Parmi les points marquants relatifs au commerce et l'attractivité :
- o Baisse de 5 points du taux de vacance commerciale dans le centre historique entre 2019 et 2022 (12,8% en 2019 à 7,5% en 2022)
- o Animation d'un groupe de travail Commerce et Attractivité avec en moyenne une 20taine de commerçants, à raison d'une réunion tous les 2 mois en moyenne ;
- o Accueil, soutien et accompagnement individualisé des commerçants, artisans et porteurs de projets ;
- o Animation et alimentation en données et études de l'observatoire du commerce jusqu'à mi-2023 ;

Une réflexion a été engagée pour élargir le dispositif de l'ORT à 5 communes :
- o 3 centralités intermédiaires : Châtenois / Scherwiller / Kintzheim
- o 2 centralités de proximité : Muttersholtz / Ebersheim

Selon 4 enjeux majeurs :
- o Stopper la déprise commerciale des centres-villes ;
- o Renforcer l'attractivité résidentielle des centralités ;
- o Renforcer le maillage en équipements et services non marchands ;
- o Améliorer la désirabilité des centres-bourgs.

Un prochain Comité de pilotage de l'ORT sera amené à consacrer d'une part l'engagement de Sélestat dans le dispositif Action Cœur de Ville, lequel viendra intégrer la convention-cadre de l'ORT, et d'autre part à valider le projet d'extension multisites de l'ORT.

◆ ACTIONS EN FAVEUR DU MONDE ÉCONOMIQUE

Pour favoriser le consommer local et soutenir le monde économique fortement impacté par le contexte international tendu et inflationniste, plusieurs campagnes de communication multi-supports ont été lancées. Parallèlement, les actions de mise en réseau des commerçants et artisans se sont poursuivies, avec notamment la poursuite des travaux au sein du Groupe de travail Commerce & Attractivité qui s'est réuni à 3 reprises en 2023.

Dans le même esprit, les partenariats avec les chambres consulaires ont été confortés, comme l'illustre notamment l'organisation conjointe, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et pour la 7me année consécutive, de l'opération Label Qualité Accueil qui a concerné 24 commerçants / artisans dont 19 de Sélestat, 2 de Châtenois, 1 de Scherwiller, 1 de Mussig , 1 de Ebersheim.

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LES MISSIONS

Assurer le développement du tourisme en lien avec l'office de tourisme intercommunal Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme - SHKT. Mettre en œuvre une stratégie de développement touristique définie conjointement par la Communauté de Communes de Sélestat et SHKT.

LES CHIFFRES-CLÉS

TAXE DE SÉJOUR 2023
(chiffres consolidés en mars 2024)

332 103 €
collectés qui se décomposent en 137 097 € récoltés chez les opérateurs numériques et 195 006 € chez les hébergeurs déclarant en direct auprès de la Communauté de communes de Sélestat. Le montant est en nette progression par rapport aux années précédentes (298 000 € en 2022) ce qui traduit un net regain de l'activité touristique du territoire.

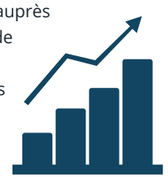

458 hébergements actifs sur le territoire (hors opérateurs numériques).

Les subventions versées aux acteurs du tourisme se montent à :

600 800 €
- o 597 600 € pour l'Office de Tourisme Intercommunal SHKT,
- o 3 200 € pour le Club Vosgien (section de Sélestat).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ Finalisation d'un Diagnostic Touristique Territorial à l'échelle du PETR Alsace Centrale (avril 2023). Cette mission vise à mieux connaître l'offre touristique du territoire. Elle a été réalisée à titre gratuit par l'agence Alsace Destination Tourisme (ADT).

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLEINEMENT RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

L'HABITAT

LES MISSIONS

Animer et mettre en œuvre la politique de l'habitat dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH), gérer l'aire d'accueil des gens du voyage de Sélestat, mener des actions en faveur du logement des familles défavorisées, assurer un suivi du lotissement des champs (nomades sédentarisés).

LES CHIFFRES-CLÉS

39%

du parc de logements de la CCS construits avant 1974, date de la première réglementation thermique.

26 propriétaires occupants et **1** propriétaire bailleur aidés financièrement par la CCS pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique au titre du Programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat de la CeA, soit :

57 331 €

de subventions communautaires.

Taux d'occupation de l'aire d'accueil des gens du voyage :

97% en moyenne sur l'année 2023.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ PROMOTION DE L'ENGAGEMENT DE LA CCS ET DES PARTENAIRES SUR LE VOLET « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »

o Une volonté de la CCS de se positionner en qualité de partenaire des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat, de rendre plus lisible l'information auprès des ménages et ainsi optimiser les aides et l'accompagnement pour la réalisation des travaux.

o Organisation et animation de 2 soirées – réunions publiques d'information sur l'amélioration du logement, quel accompagnement et quels financements ? en partenariat avec l'espace France Rénov, la CeA et son opérateur URBAM. A Kintzheim le 16.01.2023 et à Mussig le 10.10.2023. Plus d'une trentaine de personnes présentes lors de chaque soirée.

◆ ENGAGEMENTS DE LA CCS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DE MAINTIEN À DOMICILE DE LA CEA (PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL RÉNOV'HABITAT ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE)

o 27 dossiers aidés par la CCS dans le cadre du PIG Rénov'Habitat, soit 57 331 € de subventions CCS réservées en 2023

o 11 projets de travaux favorisant le maintien des personnes âgées à leur domicile aidés par la CCS, soit 9 000 € de subventions communautaires.

◆ RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) RENOUVELLEMENT URBAIN (RU) SUR LE PÉRIMÈTRE DU CENTRE HISTORIQUE DE SÉLESTAT SOUS MAITRISE D'OUVRAGE CCS

o Travail avec les partenaires (CeA, Etat, CAF, Caisse des dépôts et de consignations, Procivis Alsace, Action logement, Ville de Sélestat) et formalisation des engagements financiers de chacun dans la convention partenariale

o L'engagement de la CCS sur 5 ans a été acté par délibération du Conseil communautaire en septembre 2023. Concernant le financement de l'OPAH-Ru, la CCS réserve une enveloppe de 448 680 € pour le volet « aide aux travaux » et de 170 000 € pour le financement de la mission de suivi-animation de l'OPAH-Ru.

o La fin d'année 2023 a été consacrée à la préparation et passation du marché de suivi animation de l'OPAH-Ru pour un démarrage de l'opération au premier trimestre 2024.

◆ ADHÉSION DE LA CCS À PROCIVIS ALSACE

o La CCS, par délibération du conseil communautaire de décembre 2023, adhère au sociétariat de Procivis et formalise une convention de partenariat 2023-2027 pour la mise en œuvre des activités sociales et solidaires de Procivis sur son territoire

◆ LE PROJET DE CRÉATION D'UN GUICHET D'INFORMATION / MAISON DE L'HABITAT À SÉLESTAT

o Co-animation avec la CeA de plusieurs réunions avec les partenaires afin de comprendre leur fonctionnement et d'étudier l'opportunité de travailler sur un guichet d'information Habitat unique.

o Le projet sera à consolider en 2024 avec la CeA et les partenaires.

◆ LOTISSEMENT DES CHAMPS – CHATENOIS

o La CCS, en partenariat étroit avec les Communes de Chatenois, de Sélestat, l'ARSEA (médiation sociale et locative), le bailleur social Domial, travaille activement au relogement des ménages du Lotissement des champs en dehors du site actuel. Les travailleurs sociaux accompagnent les familles vers le droit commun, vers l'accès aux soins, soutien à a parentalité… En 2023, suite au relogement d'une famille, un bungalow supplémentaire a été démonté par Domial, réduisant à 4, le nombre de bungalows encore occupés sur un total initial de 12.

o Le Comité de suivi annuel s'est réuni en mai 2023 : CCS, Mairie de Châtenois, Sous-Préfecture, ARSEA, DOMIAL, CeA, UTAMS, Brigade de gendarmerie.

◆ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

o Inauguration de la fresque peinte avec les enfants de l'aire d'accueil dans le cadre des animations Espace de vie sociale animé par l'association ARSEA en charge de la coordination sociale.

o Avis de la CCS sur le projet d'actualisation du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2025. Constat est fait que depuis quelques années, la CCS est confrontée à une augmentation des demandes de prolongation de séjour et à une tendance à la sédentarisation d'une partie des voyageurs (santé, vieillissement, scolarisation, …).

o Le comité de suivi s'est réuni en mai 2023. L'ensemble des partenaires étaient présents : Sous-Préfecture, DDT, CeA, UTAMS, CCAS, Police nationale, ARSEA, VAGO, Education nationale.

◆ ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES DÉFAVORISÉES

o Sur le territoire de la CCS, les ménages les plus précaires sont touchés par des difficultés d'accès et de maintien dans le logement. Les acteurs sociaux locaux constatent une augmentation des difficultés de logement. La CCS soutient financièrement l'association ARSEA qui anime des structures d'hébergement spécifiques et d'urgence pour les ménages en grande difficulté. Le concours financier de la CCS en 2023 est de 57 612 €.

o Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) est une aide financière qui vise à aider les personnes rencontrant des difficultés financières à accéder au logement ou à s'y maintenir. Le FSL permet par exemple de prendre en charge le dépôt de garantie lors de l'arrivée dans un logement ou le paiement de factures (électricité, gaz, eau, …). Le concours financier de la CCS au FSL en 2023 est de 1 800 €.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLEINEMENT RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX

Avis de la CCS sur les documents d'urbanisme locaux suivants : projet de modification simplifiée 1 du PLU de la commune de Muttersholtz, projet de modification simplifiée 2 du PLU de la commune de Ebersheim

LE SCoT DE SÉLESTAT ET SA RÉGION

o Le territoire de la CCS est couvert par le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Sélestat et sa région, approuvé en 2013 et mis en œuvre par le PETR Sélestat Alsace centrale. Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie, les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à horizon 20 ans. Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'économie et d'équipements commerciaux en prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire. Les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme et documents en tenant lieu) doivent être compatibles avec le SCoT. En 2019, le PETR a prescrit la révision du SCoT, délibération complétée en octobre 2022 afin de prescrire un SCoT valant Plan climat énergie territorial (PCAET).

o En 2023, les élus du territoire de la CCS ont participé à plusieurs séminaires, ateliers, visites organisés dans le cadre de la révision du SCoT de Sélestat et sa région.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet du PETR : selestat-alsace-centrale.fr

FINANCES, MOYENS GÉNÉRAUX ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Les services supports de la Communauté de Communes de Sélestat ont poursuivi leur mutation en 2023 avec notamment :

- le renfort des fonctions Ressources Humaines et Finances
- le déménagement du siège Boulevard Leclerc avec l'installation du siège de la Communauté de Communes de Sélestat et du PETR et le regroupement des agents situés jusqu'alors sur deux sites

LA COMMUNICATION

Créée en 2022, la fonction communication/ évènementiel a pour mission de :

- *Mettre en œuvre, en lien avec les élus et l'ensemble des services, la stratégie de communication de la collectivité,*
- *Organiser les événements et temps forts de la collectivité,*
- *Piloter l'organisation du slowUp Alsace, événement majeur pour l'attractivité du territoire.*

LES CHIFFRES-CLÉS

4 newsletters internes,

44 000
participants à la 10ème édition du slowUp Alsace organisée le 4 juin 2023.

83 760 €
c'est le montant de la subvention versée à l'association ATILAC qui gère notamment la télévision locale TV2com.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

- Organisation de la 2ème journée des agents le 31 août 2023 à Muttersholtz. Après des activités en matinée, suivi d'un cocktail déjeunatoire, les agents ont participé au cours de l'après-midi à des défis sportifs autour de grands jeux en bois ou ont pu, tout simplement, profiter d'un moment de détente.
- Organisation des traditionnelles fêtes de Noël du personnel, le 8 décembre au restaurant Les Cigognes à Kintzheim et des enfants du personnel, le samedi 16 décembre dans les locaux du nouveau périscolaire de Baldenheim/Mussig.

FINANCES, MOYENS GÉNÉRAUX ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES

La Direction des Affaires Juridiques et Générales, qui a été créée en 2022, a pour mission de :

- *Fournir des analyses juridiques dans les différents champs du droit et garantir la sécurité juridique des actions portées par la Communauté de Communes de Sélestat et le PETR Alsace Centrale,*
- *Apporter assistance et conseils juridiques auprès des élus et services,*
- *Assurer une veille juridique, anticiper et analyser l'impact des évolutions juridiques pour la collectivité,*
- *Gérer les contentieux en lien avec les services concernés et gérer l'interface avec les conseils extérieurs,*
- *Assurer la gestion et le fonctionnement des instances (Bureaux, Commissions et Assemblée délibérante) de la CCS et du PETR),*
- *Organiser et superviser l'accueil physique et téléphonique ainsi que la gestion du courrier des deux entités,*
- *Organiser un soutien administratif à l'ensemble des service.*

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

- Gestion de deux contentieux .
- Accompagnement au quotidien des services supports et opérationnels dans les projets qu'ils portent (renouvellement de la DSP du TIS, ...).
- Travail d'organisation de la fonction Accueil/courrier en préfiguration du déménagement dans le nouveau siège.

LES CHIFFRES-CLÉS

Actes traités et publiés depuis le 1er juillet :

103 délibérations ,

100 décisions du Président,

4 décisions du Bureau.

Au cours de l'année 2023, à la Communauté de Communes de Sélestat :

- les Commissions thématiques se sont réunies à 19 reprises,
- il y a eu **20** réunions de Bureau,
- le Conseil Communautaire s'est réuni 8 fois à Baldenheim (2 fois), Scherwiller (2 fois), Sélestat, Châtenois, Muttersholtz et Kintzheim.

Pour la bonne tenue des instances du PETR, la DAJG a également organisé :

12 réunions de Bureau à distance ou en présentiel,

7 Conseils Syndicaux, réunis à Sélestat, Bœsenbiesen, Rombach-le-Franc, Maisonsgoutte, Emmendingen, Muttersholtz et Châtenois.

LES RESSOURCES HUMAINES

Fonction pivot à la fois pour les agents et les élus, la Direction des Ressources Humaines poursuit son adaptation aux besoins de la Communauté de Communes et de son administration mutualisée avec le PETR Alsace Centrale. Après le recrutement d'une Directrice des Ressources Humaines, arrivée au 1er janvier 2022 et le passage à temps plein d'une gestionnaire RH précédemment affectée à mi-temps sur cette fonction, la Direction s'est renforcée avec le recrutement d'une deuxième gestionnaire RH au 1er septembre 2023.

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de :

- *Proposer et mettre en œuvre la politique de gestion des RH, la gestion administrative et statutaire du personnel,*
- *Animer le dialogue social et les instances représentatives,*
- *Apporter conseil et aide à la décision en matière de RH auprès de la direction générale et des élus de la CCS,*
- *Elaborer et mettre en œuvre les différents processus RH (formation, santé au travail, bilans annuels...)*
- *Mettre en place et piloter la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.*

LES CHIFFRES-CLÉS

105 agents (effectif stable comparé à 2022) 69 titulaires et 36 non titulaires.

145 fiches de paye en moyenne chaque mois (agents et élus confondus).

25 jurys de recrutement organisés sur l'année 2023.

9 réunions de Dialogue social.

3 réunions de Comité Social Territorial (CST).

- Répartition des agents par catégories au 31/12/2023 :

	Femmes	Hommes	TOTAL
Cat A	17	7	24
Cat B	10	8	18
Cat C	52	11	63
		TOTAL	**105**

- Répartition Temps complets / temps non complets au 31/12/2023 :

	Femmes	Hommes
Temps complets	48	20
Temps non complets	31	6
TOTAL	**79**	**26**

- Répartition par filières au 31/12/2023 :

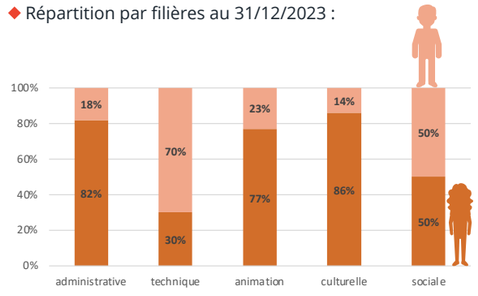

- Pyramide des âges :

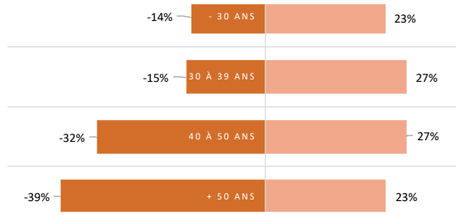

FINANCES, MOYENS GÉNÉRAUX ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

LES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

◆ RECRUTEMENTS

18 nouveaux collègues ont été accueillis en 2023, dans l'ensemble des services de la Communauté de Communes de Sélestat

◆ ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DES AGENTS

En 2023, pour la deuxième année consécutive, une journée des agents s'est déroulée le 30 août à Muttersholtz. Le matin, les agents ont pu participer à différentes activités sportives (canoë, vélo…) ou de bien-être (yoga, sophrologie…) avant de se retrouver autour d'un buffet champêtre. Ce moment convivial s'est poursuivi l'après-midi autour des jeux géants en bois qui ont permis aux agents d'exercer leur adresse et leur concentration dans une ambiance festive. 56 agents ont répondu présents pour cette seconde édition, pour un budget total d'environ 5 500 €.

◆ DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES

L'année 2023 a été l'occasion de réfléchir à la préfiguration de l'organisation du futur siège. Après 1 an et demi de mobilisation des différentes directions et des agents autour de ce projet, de travail soutenu de la Direction du Patrimoine et de la Transition Energétique et un accompagnement RH par un cabinet extérieur pour préfigurer l'organisation du futur siège en tenant fonction des besoins, les agents ont pu découvrir les nouveaux locaux lors de visites préalables au déménagement, en novembre 2023.

Tous les services ont fini d'intégrer le nouveau bâtiment le 15 décembre 2023, après trois semaines d'un déménagement échelonné et organisé de manière à favoriser au maximum la continuité de service et le confort de travail des agents : planning détaillé communiqué en amont, autorisations spéciales de télétravail, information du public en amont pour la fermeture exceptionnelle de l'accueil…

◆ ORGANISATION DE FORMATIONS MANAGEMENT À DESTINATION DES ENCADRANTS

L'organisation de formations internes en management, dans le but de créer une culture commune pour les cadres de la Communauté de Communes de Sélestat, s'est poursuivie en 2023. Les encadrants ont ainsi pu bénéficier de 3 jours de formation, proposés par le CNFPT et dans les locaux de la CCS.

◆ COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

À la suite des élections professionnelles qui se sont tenues le 8 décembre 2022 et conformément aux dispositions de la loi n°2019-828 de Transformation de la Fonction Publique, le nouveau Comité Social Territorial (CST) de la Communauté de Communes de Sélestat, issu de la fusion entre les anciens Comités Techniques (CT) et Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), s'est installé le 21 mars 2023. A l'ordre du jour de ce premier CST, figuraient notamment ses modalités d'installation et son règlement intérieur, adopté à l'unanimité.

◆ ASSISTANT DE PRÉVENTION

En 2023, après avoir suivi la formation dédiée obligatoire, un agent a été nommé assistant de prévention. Au cours de l'année, il a déjà pu se saisir de plusieurs dossiers. Il a notamment coordonné et suivi la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Il a également procédé à :
o la mise en place de trousses de secours,
o l'achat de mobilier ergonomique suite aux préconisations de la médecine du travail,
o l'acquisition de bouchons d'oreilles pour les agents du périscolaire

LES FINANCES

LES CHIFFRES-CLÉS

Nombre de mandats émis en 2023 :

8 011

contre 6 616 en 2022.

Nombre de Titres de recettes émis en 2023 :

38 340

contre 35 580 en 2022.

Nombre de bon de commande émis en 2023 :

1 250

contre 1 160 en 2022.

9,7 M€

c'est l'encours de la collectivité tous budgets confondus, réparti sur 13 emprunts et porté majoritairement par le budget principal pour 8,3 M€.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ En 2023, la Communauté de Communes de Sélestat a préparé le passage à la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2024. L'application généralisée du référentiel M57 permet, par rapport à l'instruction budgétaire et comptable M14, de franchir une nouvelle étape en termes de modernisation de la norme et de souplesse budgétaire, dans un contexte d'amélioration de la fiabilité des comptes locaux. Les services de la collectivité ont profité du passage à la nomenclature M57 pour revoir l'arborescence comptable du logiciel comptable CIRIL. Cette nouvelle arborescence a permis la mise en place d'une présentation financière rationalisée. Notre cadre comptable reflète désormais l'organisation de la CCS. Cet alignement garantit que les rapports financiers fournissent un aperçu transparent de la santé financière de l'établissement et correspondent directement à chaque Direction et services de la collectivité.

De plus, avec la nouvelle arborescence, les données financières sont désormais détaillées par bâtiments. Cela permet de déterminer exactement où les ressources sont allouées, avec quelle efficacité elles sont utilisées, et d'identifier les opportunités de réduction des coûts et d'amélioration de la gestion des ressources.

◆ Les dépenses de fonctionnement et investissement confondues (compte administratif 2022 de la Communauté de Communes de Sélestat) se présentent comme suit :

Budget Général	**26 319 086,97 €**	
Budget annexe	Ordures ménagères	4 746 732,26 €
	ZAE du BREITEL	861 506,58 €
	PAEI du Giessen	3 300 121,24 €
	Transports	2 362 296,06 €
	GEMAPI	806 869 €

◆ Les recettes proviennent en grande partie des taxes collectées par le Trésor Public pour le compte de la collectivité. Les taux d'imposition sont détaillés comme suit :

Taux d'imposition 2023	
Taxe sur le Foncier bâti	7,19%
Taxe sur le Foncier non bâti	28,47%
Taxe habitation résidence secondaire	11,11%
Contribution sur le Foncier des Entreprises	10,03%
Fiscalité professionnelle de Zone	16,94%

FINANCES, MOYENS GÉNÉRAUX ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

LES ÉPARGNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT

L'épargne de gestion est le premier indicateur d'épargne qui mesure la capacité de la collectivité à dégager, sur sa section d'exploitation, un solde positif destiné d'une part à rembourser l'annuité de la dette, et d'autre part à financer les nouveaux investissements.

	CA 2022	CA2023	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement	17 967 140,04 €	22 393 069,42 €	24,63%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors	15 285 062,85 €	15 504 712,50 €	1,44%
Epargne de gestion	**2 682 077,19 €**	**6 888 356,92 €**	**156,83%**
Intérêts de la dette	343 667,42 €	337 313,34 €	-1,85%
Epargne Brute	**2 338 409,77 €**	**6 551 043,58 €**	**180,15%**
Remboursement du capital	1 173 582,17 €	1 768 511,15 €	50,69%
Epargne nette	**1 164 827,60 €**	**4 782 532,43 €**	**310,58%**
Encours de dette	10 862 490,06 €	8 614 274,87 €	-20,70%
Capacité de désendettement	4,65	1,31	-71,69%
	363,70 €	234,29 €	-35,58%

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

◆ En 2023 la hausse des taux d'imposition de 10% a consolidé les épargnes budgétaires pour nous permettre de continuer à investir notamment dans les travaux de rénovation du patrimoine de la CCS afin de réduire les consommations énergétiques.

◆ Un ajustement des effectifs pour calibrer les différents services aux enjeux du projet de territoire mais surtout une inflation galopante sur les 2 dernières années (plus de 10% sur 2 ans) ainsi que l'intégration des effectifs du PETR ont entrainé une hausse des charges de fonctionnement sur les derniers exercices.

◆ La cession récente de l'ancien siège (2 M€) et le déblocage du solde de l'emprunt (3,1 M€) ont entrainé une hausse de notre fonds de roulement (4,7 M€) ce qui permettra d'autofinancer les investissements planifiés au niveau du plan pluriannuel d'investissement de 2024, 2025 et 2026.

LE SIG ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION

LES MISSIONS

Un SIG (Système d'Information Géographique) est un ensemble de matériels informatiques et logiciels permettant de recueillir, stocker, analyser et traiter des données géographiques. Il permet l'élaboration de cartes, de bases de données sur de nombreuses thématiques. Le SIG est mutualisé : l'outil permet ainsi de diffuser et de partager des données géographiques à l'ensemble des agents des communes et de la Communauté de Communes.

LES CHIFFRES-CLÉS

99

c'est le nombre d'agents qui utilisent le SIG à travers les différentes collectivités.

600 documents pdf ont été réalisés par la cellule SIG.

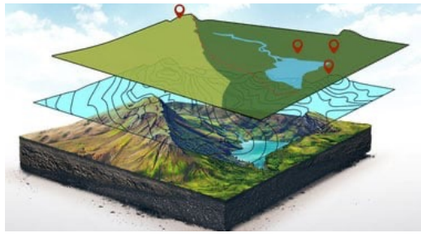

FAITS SAILLANTS 2023

◆ Fin de la migration de la plateforme.

◆ L'outil de consultation a légèrement évolué mais l'utilisation est restée similaire.

◆ Le système a gagné en robustesse et est plus stable.

Les évolutions recherchées sont de pouvoir à terme changer de support tout en gardant le système en sécurité.

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT

64 utilisateurs se connectent au serveur TSE via une connexion RDP pour l'utilisation des outils bureautiques (O365) ou pour l'accès à leur boîte aux lettres électronique avec le matériel suivant,

clients légers WYSE3040	PC portables	PC de bureau	smartphones

LES CHIFFRES CLÉS

◆ Les utilisateurs du SI ont généré 324 tickets internes, qui correspondent à des demandes d'intervention sur le matériel informatique mis à leur disposition

◆ 49 interventions ont été prises en charge par le prestataire informatique ATHEO

◆ Afin de faciliter le télétravail et éviter aux utilisateurs de se connecter avec des outils non professionnels, 15 PC portables ont été acquis pour une valeur de 11 041,20 € TTC . Ainsi tous les agents sont désormais dotés de PC portables professionnels

◆ L'anti-virus CYLANCE est installé sur l'ensemble du parc de PC portables pour 5840,44 € TTC.

A LA MÉDIATHÈQUE

l'outil métier principal repose sur une architecture de type "Client/Serveur ». Les principales données des ressources sont hébergées sur le site central. La connexion entre la Médiathèque tête de réseau située à Sélestat et les 4 bibliothèques de proximité de Baldenheim, Châtenois, Ebersheim et Scherwiller se fait en réseau sécurisé VPN. Elles sont desservies par un réseau câblé mutualisé.

◆ Postes professionnels : 24 postes (contre 21 en 2022) pour 26 utilisateurs

◆ Postes publics : 30 postes (contre 25 en 2022) sur l'ensemble des sites sont dédiés au public.

LES CHIFFRES CLÉS

Les dépenses suivantes ont été réalisées au titre des investissements informatiques :

◆ 6 écrans : **1 049,54 € HT**

◆ 1 routeur VPN : **3 338,40 € HT**

FINANCES, MOYENS GÉNÉRAUX ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

LA COMMANDE PUBLIQUE

En matière de Commande Publique, depuis 2016, c'est le service Commande Publique de la Ville de Sélestat mutualisé avec la Communauté de Communes qui gère les procédures de commande publique des deux entités pour les achats supérieurs à 25 000 € HT. En deçà de ce montant, les achats sont réalisés par les services de la Communauté de Communes de Sélestat dans le respect des trois grands principes de la Commande Publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

LES CHIFFRES-CLÉS

8 procédures de marchés publics ont donné lieu à :

- la signature de 20 marchés publics,
- un engagement d'un volume de **21 779 956,02 € HT** (marchés périscolaires pluriannuels compris)

8 réunions de la Commission d'Appel d'Offres

Le guide interne de la Commande publique a été modifié en 2023 notamment pour relever le seuil de dispense de procédure à 2 500 € HT au vu de l'inflation et du souhait de souplesse pour les acheteurs.

LE DIALOGUE AVEC LES COMMUNES

Depuis l'adoption du Projet de Territoire, les Procès-Verbaux du Conseil Communautaire sont transmis à tous les élus communautaires et communaux du Territoire.

FAITS MARQUANTS 2023

Le réseau des Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux des Services des Mairies a été réactivé avec pour objectif de :

- Renforcer les liens entre la CCS et les communes, mais aussi entre les communes elles-même,
- Partager la connaissance du territoire et ses enjeux,
- Partager les informations, les actualités,
- Echanger sur des difficultés communes et proposer des solutions ou évolutions,
- Faire des propositions pour un service public de qualité, efficace et efficient.

LES CHIFFRES-CLÉS

3 réunions se sont tenues dans les mairies : en janvier à Kintzheim, avril à Muttersholtz et septembre à Châtenois.

- Une participation moyenne de 15 agents (Communauté de Communes de Sélestat et Mairies confondues) pour chacune de ces 3 réunions.
- Echanges sur le groupe « WhatsApp » créé en 2022 pour permettre aux membres du réseau de poser des questions sur les dossiers en cours :

15 conversations (installation de commerce ambulants, facturation des frais de secrétariat pour une association foncière, gestion de la chasse, service minimum en cas de grève dans les écoles, payes, formations, rédaction d'actes, adhésion TeA, référent déontologue, prime pouvoir d'achat, avantages sociaux, relations avec la Trésorerie, convention fibre...).

ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU RÉSEAU DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES

JANVIER (KINTZHEIM)

- Présentation de la révision du SCoT.
- Point d'étape sur les orientations budgétaires 2023 de la Communauté de Communes de Sélestat - tour de table des communes sur la préparation budgétaire.
- Tables de transposition M57 et éléments de vigilance sur la préparation budgétaire 2023
- Point Mobilité (pose des abris-bus, état d'avancement des études Mobilité et remise en fonctionnement Ligne Sélestat-Bois l'Abbesse).
- Priorisation des investissements de la Communauté de Communes de Sélestat.

AVRIL (MUTTERSHOLTZ)

- Groupement de commandes Assurances : point d'étape sur la démarche.
- Mesures d'accompagnement social des agents.
- Visite de chantier : complexe Les Synergies et réaménagement du parvis du Complexe ; désimperméabilisation de la cour de l'école.

SEPTEMBRE (CHÂTENOIS)

- Transfert de la compétence Mobilité au PETR Alsace Centrale.
- Présentation du Projet de Territoire du PETR Alsace Centrale.
- Zones prioritaires d'accélération des Energies Renouvelables (EnR).
- Adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat à TeA.
- Transfert de la compétence publicité aux Communautés de Communes au 1er janvier 2024.

Communauté de Communes de Sélestat

BP 20195 - 1, rue Louis Lang
67604 Sélestat Cedex
E-mail : contact@cc-selestat.fr

Crédit photos et illustrations :
Communauté de Communes de Sélestat, Adobe Stock, Freepik, Daniel Millius, Sonia Huriez

Création : sonia@huriez.fr

JUIN 2023